

LE CORRIDOR NORDIQUE CANADIEN : POUR UNE PLANIFICATION DE LA PROSPÉRITÉ NATIONALE*

G. Kent Fellows[†], Katharina Koch, Alaz Munzur, Robert Mansell
et Pierre-Gerlier Forest

MESSAGES CLÉS

- L'approche actuelle du Canada en matière d'infrastructure est fragmentaire : les projets sont planifiés et mis en œuvre indépendamment les uns des autres et les cadres de réglementation ou de gouvernance sont conçus pour des projets précis et leurs objectifs spécifiques. Cette façon de faire laisse peu (ou pas) de place à une stratégie nationale à long terme, ou encore à l'intégration d'autres initiatives d'infrastructure. Pour les promoteurs, cela se traduit par une incertitude quant aux résultats escomptés ou par des délais prolongés concernant les demandes et les approbations, ce qui dissuade certains investisseurs privés et réduit potentiellement l'investissement dans l'infrastructure publique.
- En l'absence d'une planification complète et intégrée, l'avenir du Nord et du Moyen Nord canadien suivra très probablement le modèle des 50 dernières années, c'est-à-dire un grand manque de certitude et des propositions d'investissements ponctuels qui répondent aux besoins de projets ou d'objectifs ponctuels, sans tenir compte des retombées positives dont pourraient profiter les communautés ou d'autres usagers.
- Le corridor nordique canadien (CNC) est un concept multimodal qui met à profit un ensemble d'emprises pré-approuvées et administrées, tout en prévoyant un cadre institutionnel pour son développement et son exploitation. Le concept vise l'amélioration de l'économie et une réduction de l'empreinte environnementale d'infrastructures qui traversent les frontières régionales. Il prévoit l'intégration de plusieurs initiatives d'infrastructure, favorisant ainsi une stratégie nationale à long terme pour l'infrastructure interrégionale.
- Faciliter la croissance et la diversification des marchés internationaux, réduire les obstacles au commerce interrégional et améliorer l'accès aux ressources sont autant d'éléments qui offrent de multiples avantages pour les Canadiens. Ces avantages comprennent la création d'emplois et de revenus, une diminution du coût de la vie,

* Merci, pour leurs commentaires utiles, à Victoria Goodday, Emily Galley, Deb Archibald, Jennifer Winter, Herb Emery, Ron Wallace, Marcia Nelson et les membres des comités consultatifs externe et scientifique pour le corridor nordique de l'École de politiques publiques. Les erreurs ou omissions demeurent la responsabilité exclusive des auteurs.

[†] Auteur pour la correspondance (gkfellow@ucalgary.ca)

un meilleur accès aux biens et services ainsi qu'une amélioration globale du bien-être des Canadiens grâce à des revenus réels plus élevés.

- Dans le cadre du concept du CNC, la création d'un organisme complet et intégré pour la réglementation et l'exploitation des corridors pourrait renforcer la capacité des communautés locales à planifier et à participer à des projets d'infrastructure à long terme.
- Le CNC vise à offrir de nouveaux avantages économiques et des possibilités de participation pour les communautés autochtones.
- Même les régions qui disposent d'un fort degré de connectivité en matière d'infrastructure de transport bénéficieront des liens avec de nouvelles régions ainsi que d'une réduction de la congestion.
- Le but du programme de recherche sur le CNC est de fournir l'information et les analyses nécessaires pour en établir la faisabilité et l'utilité, ainsi que pour déterminer les options les plus avantageuses pour la mise en œuvre du concept. Le programme fonctionne selon le principe de la recherche universitaire originale évaluée par les pairs et comprend - en plus d'une stratégie de diffusion de la recherche - un engagement formel auprès des communautés, entreprises et gouvernements potentiellement touchés.
- Le programme de recherche sur le CNC de l'École de politiques publiques fournit l'information de base, les analyses et les évaluations nécessaires pour déterminer la faisabilité et l'utilité de tels corridors au Canada. En intégrant la recherche universitaire formelle à une stratégie d'engagement auprès des communautés potentiellement touchées, le programme s'efforce de résoudre des problèmes tels que la faisabilité géographique et technique, les enjeux juridiques et de gouvernance ainsi que la viabilité financière et économique.